



Comité de Direction

Saison 2024 - 2025

Schéma d'organisation des Coupes

Coupe du District de la Mayenne Bernard POIRRIER - Intersport

Sont automatiquement engagées en Coupe Bernard POIRRIER uniquement les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3 et D4.

La compétition se dispute par élimination directe.

Challenge du District Bernard POIRRIER

Participent automatiquement à ce Challenge, uniquement les équipes 1 évoluant dans les Championnats de D2 – D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe Bernard POIRRIER – Intersport jusqu'à un tour déterminé par la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Réserves

Sont automatiquement engagées en Coupe des Réserves uniquement les équipes 2 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3 – D4.

La compétition se dispute par élimination directe.

Challenge du District D1 – D2

Sont automatiquement engagées à ce Challenge, toutes les équipes 3, 4 et plus évoluant en D1 ou D2.

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes engagées en Coupe des Réserves évoluant dans les Championnats de D1 et D2 qui ont été éliminées de la Coupe des Réserves jusqu'à un tour déterminé par la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions.

La compétition se dispute par élimination directe.

Challenge du District D3 – D4

Sont automatiquement engagées à ce Challenge, toutes les équipes 3, 4 et plus évoluant en D3 ou D4.

Participent automatiquement à ce Challenge, toutes les équipes engagées en Coupe des Réserves évoluant dans les Championnats de D3 et D4 qui ont été éliminées de la Coupe des Réserves jusqu'à un tour déterminé par la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Vétérans

Sont automatiquement engagées toutes les équipes qui participent au Championnat Départemental Vétérans.
La compétition se déroule par élimination directe.

*En fonction du nombre d'équipe engagées, les modalités du 1^{er} tour pourront être différentes. Elles feront alors part d'une communication spécifique par la messagerie club et site internet.

Coupe du District de la Mayenne Futsal – André VANDERLEI

Sont automatiquement engagées en Coupe du District de la Mayenne - Futsal toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats de D1 – D2 – D3.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District des Réserves - Futsal

Sont automatiquement engagées en Coupe du District des Réserves Futsal toutes les équipes 2, 3 et plus de tous les clubs.

La compétition se dispute par élimination directe.

Critérium du District - Futsal

Peuvent s'engager dans le Critérium du District Futsal toutes les équipes 1 qui évoluent dans le Championnat de D3 et qui ne sont pas engagées en Coupe Nationale.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District de la Mayenne Féminine – Pascale LIVENNAIS - BLIN

Sont automatiquement engagées en Coupe du District Féminine toutes les équipes 1 des clubs qui participent aux Championnats Départementaux.

Pour les clubs régionaux du District, l'équipe qui évolue au plus haut niveau départemental est automatiquement engagée dans cette épreuve. Un club en entente peut participer à cette compétition. Chaque club ne peut engager qu'une seule équipe.

La compétition se dispute par élimination directe.

Coupe du District de la Mayenne Féminine à 8 – Geneviève CHARRIER

Sont automatiquement engagées en Coupe du District Féminine à 8 toutes les équipes qui participent aux Championnats Départementaux à 8.

La compétition se dispute par élimination directe.

*En fonction du nombre d'équipe engagées, les modalités du 1^{er} tour pourront être différentes. Elles feront alors part d'une communication spécifique par la messagerie club et site internet.